

plément, et l'on ne peut pas plus dire *avant de* que *avant pour*, *avant par*, *avant sur*. *De* ne se met après une préposition que quand il est partitif, parce qu'alors il y a ellipse, au lieu que dans *avant que*, ce mot *que* (*hoc quod*) est le complément, ou, comme on dit, le régime de la préposition AVANT; *avant que de*, c'est-à-dire, *avant la chose de*.

D'Olivet fait observer que Racine et Despréaux ont toujours dit *avant que de*, comme plus conforme à l'étymologie, qui est l'*antequam* du latin; et si aujourd'hui la plupart de nos poètes préfèrent *avant de*, il est d'avis que rien n'est plus arbitraire.

Quoi qu'il en soit de l'opinion de ces deux grammairiens justement célèbres, de celle de Vaugelas, de la préférence donnée par les écrivains du siècle de Louis XIV à *avant que de*, enfin de l'autorité de l'Académie, Beauzée croit qu'il est plus dans l'analogie et mieux de dire: *avant de partir*, *avant de se mettre à table*; et il se fonde sur ce que, quand on regarderait *avant* comme préposition, *avant de partir* ne serait encore qu'une phrase elliptique aisée à analyser, *avant* (le moment) *de partir*; au lieu qu'il est impossible d'analyser d'une manière raisonnable et satisfaisante, *avant que de partir*.

L'usage, il est vrai, avait autorisé et consacré *avant que de*; mais quelques poètes s'étant permis, pour la mesure du vers, de dire *avant de*, et quelques prosateurs ayant osé les imiter, l'usage s'est enfin partagé. Ainsi on peut du moins choisir aujourd'hui entre *avant que de* et *avant de*; mais toujours est-il vrai de dire que *avant de* s'emploie plus fréquemment aujourd'hui que *avant que de*, et que même Wailly, Lévizac, Domergue ne laissent pas la liberté du choix, puisqu'ils proscrivent *avant que de* comme une expression contraire à la grammaire et à l'usage.

Corneille et Racine ont dit *avant que* avec un infinitif:

Mais *avant que* partir je me ferai justice.

(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 1.)

*Avant qu'*abandonner mon âme à mes douleurs.

(Corneille, *Polyeucte*, acte III, sc. 2.)

Pour me justifier *avant que* vous rien dire.

(Le même, *Sertorius*, acte V, sc. 8.)

Cette manière de parler était plus conforme à l'étymologie, qui est l'*antequam* des Latins; elle était d'ailleurs autorisée de leur temps, puisque Vaugelas, le plus sage des écrivains de notre langue (comme le dit Boileau dans sa *première réflexion sur Longin*), l'approuvait;

ainsi l'on aurait tort de leur en faire un crime. Quoi qu'il en soit on désapprouverait avec raison l'écrivain qui s'en servirait actuellement.

— L'Académie, dans son *Dictionnaire*, en 1835, admet également *avant que de venir* et *avant de venir*. Ainsi on peut employer l'une et l'autre locution. Mais nous préférons la seconde comme plus rapide. A. L.

AUPRÈS DE, AU PRIX DE.

Ces deux expressions, d'après la définition qu'en a donnée le *Dictionnaire de l'Académie*, paraîtraient pouvoir s'employer indifféremment l'une pour l'autre; cependant toutes les deux servent à exprimer une comparaison, mais chacune d'elles marque une vue particulière de l'esprit.

Au prix de doit être préféré, lorsque l'on veut parler du mérite réel de deux objets, des avantages qu'ils peuvent procurer, de l'intérêt que l'on peut y prendre, de l'appréciation que l'on en peut faire: « Le cuivre est vil *au prix* de l'or. » — « La richesse n'est rien *au prix* de la vertu. » — « Tous les anciens physiiciens ne sont « rien *au prix* des modernes. » (THOMAS, *Éloge de Descartes*.) — « L'intérêt n'est rien *au prix* du devoir. (MARMONTEL.)

Et l'on doit employer de préférence *auprès de*, lorsque, n'entendant parler ni de prix, ni de valeur, ni d'appréciation, on veut seulement faire remarquer la différence énorme qui existe entre les deux objets que l'on compare: « Cette femme si brune est « blanche *auprès d'*une négresse. » — « La terre n'est qu'un point « *auprès du* reste de l'univers. » (L'Académie.) — « Tous les ouvrages de l'homme sont vils et grossiers *auprès des* moindres « ouvrages de la nature, *auprès d'*un brin d'herbe ou de l'œil d'une mouche. » (MARMONTEL.)

Mais un gueux qui n'aura que l'esprit pour son lot,

*Auprès d'*un homme riche, à mon gré n'est qu'un sot.

(Destouches.)

AUPRÈS DE, PRÈS DE.

L'une et l'autre de ces prépositions expriment dans le sens propre une idée de proximité; mais *près* marque une proximité plus vague, et *auprès* une proximité plus déterminée. « Il demeure *près* « *d'ici* » signifie que sa demeure n'est pas éloignée. « Il demeure *auprès* « *d'ici* » veut dire que sa demeure est très proche. « Ma maison

« est près de l'église, » en cinq minutes on va de l'une à l'autre; « ma maison est auprès de l'église, » elle touche à l'église ou à peu près. — « Le palais Bourbon est près des Tuileries; l'arc de « triomphe est auprès du château. »

Le mot *proche* s'emploie aussi quelquefois comme préposition; alors il est synonyme de *près*, et se met seul ou avec *de*: « Il s'est allé loger *proche* le palais, » ou « *proche* du palais. » (Académie.) Malgré cette autorité, nous trouvons cette locution dure et peu agréable. Il nous semble qu'on doit préférer *près de*. A. L.

Cependant *auprès* éveille aussi une idée d'assiduité ou de sentiment, mais ce n'est que dans le sens figuré, où on l'emploie pour exprimer l'espèce de proximité que produit la fréquentation, la familiarité, la faveur: « On l'a placé *auprès* du ministre. » — « Cet « enfant est toujours *auprès* de sa mère. » — « Quand je vois *auprès* des grands, à leur table, et quelquefois dans leur familiarité, « de ces hommes alertes, intrigants, etc. (LA BRUYÈRE.)

(Laveaux, son Dictionnaire des difficultés.)

Quoi qu'il en soit de ce que nous venons de dire, nos poètes trouvent fort commode de mettre selon le besoin *près* ou *auprès*.

Mais en fait de style il s'agit non de la convenance de l'écrivain, mais de ce qu'exige la pensée.

D'Olivet, dans sa cinquième *remarque* sur ce vers de Racine (*Esther*, act. II, sc. 5):

Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous?

ne croit pas que l'usage actuel souffre que l'on emploie *près de vous* dans le sens de *en comparaison*.

Vaugelas (345^e Remarque) dit positivement qu'on ne doit pas dire: « Il y a des gens *près de lui* qui ne valent rien; » mais bien: « Il y a des gens *auprès de lui* qui ne valent rien. » Th. Corneille approuve cette remarque, et l'Académie, ainsi que les éditeurs du Dictionnaire de Trévoux, paraîtraient être de la même opinion, puisqu'au mot *auprès* on lit que cette préposition peut s'employer dans le sens de *au prix de*, *en comparaison de*, faculté que ces autorités n'accordent pas au mot *près*.

Voyez plus bas *près*, *vis-à-vis*, *en face*, et *près de*, *prêt à*, p. 808.

DURANT.

C'est la seule préposition qu'il soit permis de placer quelquefois après son complément; on peut dire: *durant sa vie*, ou *sa vie du-*

rant. Mais on ne dirait pas de même: *le jour durant*, *l'hiver durant*.

(Le Dict. de l'Acad. — Restaut, page 388. — Wailly, page 288, et le Dict. crit. de Féraud.)

Durant que s'employait très bien autrefois comme conjonction, et alors il signifiait *pendant que*, *tandis que*: « *Durant* qu'on est dans « la prospérité il faut se préparer à l'adversité. »

Régnier - Desmarais, Vaugelas, Restaut, les éditeurs du Dictionnaire de Trévoux et plusieurs écrivains de leur temps en offrent des exemples; mais l'usage actuel rejette cette locution; c'est du moins l'avis de Wailly, de Girard, de Féraud. Quant à l'Académie, elle n'offre dans son Dictionnaire aucun exemple qui fasse voir qu'on puisse l'employer correctement.

DURANT, PENDANT.

Durant exprime une durée continue; *pendant* marque un moment, une époque ou une durée susceptible d'interruption; ainsi l'on doit dire: « Les ennemis se sont cantonnés *durant* l'hiver, » s'ils sont restés cantonnés tant que l'hiver a duré; et « les ennemis « se sont cantonnés *pendant* l'hiver, » s'ils ont simplement fait choix de cette saison pour se cantonner, sans cependant qu'ils soient restés dans leurs cantonnements tout l'hiver. (Wailly, page 288.)

Gresset fournit un exemple remarquable où ces deux mots figurent dans le même vers:

Pendant ces jours, durant ces tristes scènes,
Que faisiez-vous dans vos cloîtres déserts,
Chastes Iris du couvent de Nevers? (Vert-Vert, chant III.)

Par un premier coup de pinceau, l'auteur de *Vert-Vert* peint une époque: *Que faisiez-vous pendant ces jours?* c'est-à-dire: *que faisiez-vous dans ce temps-là?* Par un second coup, il donne au temps de l'étendue, de la continuité: *durant ces tristes scènes*.

Malgré cette distinction fort juste, les deux prépositions très souvent se confondent, et les meilleurs écrivains les emploient indistinctement. Personne n'hésitera à dire avec Bossuet: « *Pendant* tout le cours de sa vie. » A. L.

DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS.

Ces mots sont quelquefois prépositions et quelquefois adverbes. Ils sont prépositions, et peuvent alors être accompagnés d'un régime;

1° Quand on met ensemble les deux opposés et qu'on ne place le nom qu'après le dernier : « Je l'ai cherché *dedans* et *dessous* la « table. » (L'Académie.) — « Il y a des animaux *dedans* et *dessous* « la terre. » (MM. de Port-Royal.)

(Vaugelas, 128^e Rem. — L'Académie, page 141 de ses *Observations*. — MM. de Port-Royal, page 140. — Condillac, page 231, ch. XIII.)

— L'Académie, en 1835, admet, il est vrai, cette phrase : « Je l'ai cherché inutilement *dessus* et *dessous* le lit. » Mais au mot *dedans* elle ne dit pas qu'il puisse s'employer tout seul comme préposition ; il en est de même pour *dehors*. Voici dans quel cas elle admet ces mots comme locution prépositive : « *En dedans* et *en dehors* de la ville ; » ou bien : « Il passa *par dedans* la maison ; *par dehors* la ville. » Au reste, toutes ces locutions n'appartiennent plus qu'au langage familier. A. L.

2° Quand ils sont précédés des prépositions DE, A, PAR ; et, presque toujours alors, ils sont suivis de la préposition DE : « La « faveur met l'homme *au dessus* de ses égaux, et sa chute *au des-* « *sous*. » (LA BRUYÈRE, ch. VIII.) — « Le prince doit être *au dessus* « des autres, et la loi *au dessus* de lui. » (Mot de François I^{er}.) — « Nous portons tous *au dedans* de nous des principes naturels d'é- « quité, de pudeur, de droiture. » (MASSILLON, *Sermon du di-* « *manche de la Passion*.) — « Il est riche, il est jeune, et *par dessus* « cela il est sage. » — « Otez cela *de dessus* le buffet. » (L'Académie.)

Remarquez que l'on dit : *par dessus cela*, *de dessus le buffet*, et non pas : *par sus cela*, *de sus le buffet*.

(Th. Corneille et l'Académie, sur la 517^e Rem. de Vaugelas, et Wailly, page 296.)

Excepté ces deux cas, *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors* sont de véritables adverbes, qui ne sauraient être accompagnés d'un régime : « On le cherchait sur le lit, il était *dessous*. » — « Il n'est « ni *dessus* ni *dessous*. » — « Il est allé *dehors*. » (L'Académie.)

Ainsi ne dites pas : « Parmi les animaux, il y en a qui vivent « *dessous* la terre, d'autres *dedans* l'air et *dedans* l'eau ; d'autres « *dessus* la terre et *dedans* l'eau ; d'autres enfin *dessus* la terre seu- « lement ; » mais dites : « Parmi les animaux, il y en a qui vivent « *sous* terre, d'autres *dans* l'air, *dans* l'eau, et d'autres *sur* la « terre, etc. » (Mêmes autorités.)

Autrefois cependant *dessus*, *dessous*, *dedans*, *dehors* s'employaient indifféremment comme préposition et comme adverbe. On en trouve plus d'un exemple dans les bons écrivains. Racine (dans *Alexandre*, act. II, sc. 2) a dit :

..... Ses sacrilèges mains
Dessous un même joug rangent tous les humains.

Corneille (dans *Rodogune*, act. V, sc. 4) a également fait usage de l'adverbe *dedans* comme préposition :

Puissiez-vous ne trouver *dedans* votre union
Qu'horreur, que jalousie et que confusion.

Enfin La Chaussée a fait suivre l'adverbe *dessous* d'un régime direct dans ces vers :

..... Les lettres anonymes
Sont ordinairement les armes d'un méchant,
Du plus vil assassin, qui frappe en se cachant
Dessous le masque épais de sa bassesse extrême.

Mais aujourd'hui la poésie se pique d'être aussi exacte que la prose ; et il est certain que Racine dirait présentement : sous *un même joug* ; — Corneille : *DANS votre union* ; — Et La Chaussée : *SOUS le masque épais*.

SOUS, SUR, DANS, HORS.

Chacun de ces mots doit, comme préposition, être suivi d'un régime :

La vertu *sous* le chaume attire nos hommages.
(Bernis, *la Religion vengée*, chant V.)

« Le sort ne tombe jamais que *sur* les malheureux. » — « La « gloire d'un souverain consiste moins *dans* la grandeur de ses « états, que *dans* le bonheur de ses peuples. » (FÉNELON.)

Nous cherchons *hors* de nous nos vertus et nos vices.
(Boileau, Épître III.)
(Le *Dict. de l'Académie* et Wailly, page 207.)

Tout à l'heure nous entrerons dans quelque détail sur l'emploi des prépositions *sur* et *sus*.

DEVERS, VERS.

Autrefois on faisait usage de la préposition *DEVERS* pour signifier *du côté de* :

Plus que jamais confus, humilié,
Devers Paris je m'en revins à pied.
(Voltaire, *le Pauvre Diable*.)

C'est ainsi, *devers* Caen, que tout Normand raisonne.
(Boileau, Épître II.)

Et l'Académie elle-même a mis cet exemple dans son *Dictionnaire* :

« Il est allé quelque part *devers* Lyon. » Mais elle reconnaît que ce mot est vieux dans ce sens.

Quoi qu'il en soit, cette préposition a vieilli, et on lui a substitué le mot *vers*, autre préposition de lieu. On dit donc présentement : « Il demeure *vers* Toulouse; il est *vers* Lyon, » et non pas : « Il demeure *devers* Toulouse; il est *devers* Lyon. »

(Vaugelas et Th. Corneille, 180^e et 250^e Remarque, et nombre de Grammairiens modern.)

Devers se joint quelquefois avec la préposition *par*, et alors il n'est guère d'usage qu'avec les pronoms personnels, et sert à marquer la possession : « Retenir des papiers *par devers* soi. » — « Avoir le bon bout *par devers* soi. » (L'Académie.)

Vers est aussi préposition de temps : « Le papier a été inventé *vers* la fin du quatorzième siècle et l'imprimerie *vers* le milieu du quinzième siècle. »

Comme préposition de temps, *vers* demande toujours l'article avant le substantif qui suit; ainsi il faut nécessairement dire : « J'irai vous voir *vers* les quatre heures, *vers* les onze heures, » et non pas *vers* quatre heures, *vers* onze heures.

Quoique l'Académie, au mot *vers*, ne donne pour exemple que *vers* les quatre heures, nous croyons cependant qu'on peut retrancher l'article après cette préposition, et que l'usage, par exemple, est de dire *vers* une heure. L'Académie elle-même emploie cette expression au mot *un*. Il y a plus; avec le mot *midi*, l'omission de l'article est indispensable, car *vers* *midi* et *vers* le *midi* sont deux expressions dont le sens est fort différent. A. L.

EN, DANS, A.

En marque un sens vague et indéterminé; *dans*, un sens précis et déterminé; *a* exprime aussi un sens précis; mais il exprime la situation, au lieu que *dans* marque l'intériorité. On dira : « J'ai vécu *en* pays étranger, *en* Italie. »

En tous temps, *en* tous lieux le public est injuste :

Horace s'en plaignait sous l'empire d'Auguste.

(Épître de Voltaire à mademoiselle Clairon.)

« Ce livre est *dans* la bibliothèque. » — « Elle était *dans* sa chambre. » — « Ils sont *à* la promenade. » — « Ils sont *au* spectacle. » Et comme souvent l'idée d'intériorité et celle de situation se confondent ensemble dans l'esprit de celui qui parle, et peuvent toutes deux exprimer sa pensée, il arrive alors que la préposition *dans* et la préposition *à* s'emploient indifféremment l'une pour l'autre, et qu'on dit également bien : *Il est* **DANS** Paris, *il est* **A** Paris.

(D'Olivet, 25^e Remarque sur Racine et Marmontel, page 167.)

Il résulte de ce qui précède qu'on place *dans* avant un nom de ville, et *en* avant un nom de contrée ou de région; et, en effet, un nom de ville présente un sens précis et particulier, et un nom de contrée ou de région présente un sens vague et général.

(Le P. Buffier, n^o 653. — Th. Corneille, sur la 523^e Remarque de Vaugelas. — Marmontel.)

C'est encore parce que *en* n'appartient qu'au sens indéfini, et *dans* au sens défini, et qu'il est de principe que le sens défini est le seul qui reçoive l'article, que l'usage a voulu qu'on mit toujours *en* avant les noms de royaume et de province, quand on les emploie sans article : *En* France, *en* Espagne; et *dans*, lorsqu'on les emploie avec l'article : *Dans* la France, *dans* l'Espagne.

(Le P. Bouhours, page 67 de ses Rem. — Th. Corneille, sur la 128^e Remarque de Vaugelas. — Wailly, page 186.)

C'est pour le même motif qu'on fait encore usage de *en* avant les noms qui n'expriment ni des royaumes ni des provinces, et qui sont sans article : *En* paix, *en* guerre, *en* songe, *en* colère, mais on dirait à cause de l'article : *Dans* la paix, *dans* la guerre, *dans* les songes, *dans* la colère; cependant il faut remarquer : 1^o que lorsque l'article est éliminé, l'oreille permet d'employer *en* : « *En* l'absence d'un tel. » — « *En* l'état où je suis réduit. » — « *En* l'horrible situation où il se trouve, » quoique l'emploi de *dans* soit alors même préférable; 2^o qu'on souffre quelquefois *en* avec l'article avant un féminin singulier, quoique l'article ne soit pas éliminé : *En* la belle saison, *en* la saison des fruits.

Mais ces exemples sont rares, et Marmontel doute que, quoi qu'en dise Bouhours, *EN* la prospérité, *EN* la solitude, *EN* la paix, *EN* la guerre, soient tolérés. (Le P. Bouhours, p. 67. — Th. Corneille et Marmontel.)

Cependant si la phrase exige en même temps l'article et *en* pour préposition, quel parti prendre? Par exemple, les verbes *diviser*, *changer*, *dissiper*, *fondre*, *résoudre* et leurs analogues veulent la préposition *EN*; dans ce cas il n'y a aucune difficulté si le régime de ces verbes est indéfini sans article; on dit : « Le nuage *fond* *en* pluie, l'eau se *dissipe* *en* fumée, le bois se *réduit* *en* cendres, un corps se *résout* *en* vapeurs. »

Il pense voir *en* pleurs *dissiper* cet orage.

(Racine, *Andromaque*, acte V, sc. 1.)

(Marmontel, page 169.)

De même que si au lieu de l'article c'est un des équivalents, *en* s'en accommode très bien. comme dans cette phrase de Voiture :

« J'ai une extrême tristesse de voir que mon âme se soit *divisée en* « deux corps aussi faibles que le vôtre et le mien. »

Mais si au régime du verbe l'article est indispensable, qu'arrivera-t-il? Dira-t-on : « Cette ville est tombée *en* le pouvoir des ennemis? » Non; mais *en* cède la place, et l'on y substitue *à* ou *dans*, au gré de l'oreille : « Cette ville est tombée *au* pouvoir, *aux* mains, *dans* les mains des ennemis. »

(Marmontel, p. 170.)

Toutefois *en*, qui répugne absolument à recevoir l'article même, s'il n'est pour ainsi dire effacé par l'élosion, s'accommode concurremment avec *dans* de tous les pronoms ou, comme dit Marmontel, de tous les suppléants de l'article, tels que : *ce, cet, celui, soi, nous, etc.*, ou dérivés comme : *son, nos, votre, quel, quelque, tel, etc.* Il ne faut qu'ouvrir les livres pour trouver des exemples de tout cela en prose et en vers. Il y a pourtant des cas où l'un est mieux que l'autre, mais il est difficile de les marquer tous, et l'usage seul peut apprendre ces distinctions.

(Marmontel.)

Mais quant aux occasions où l'esprit, l'oreille et l'usage s'accordent à permettre que *dans* et *en* soient employés indifféremment l'un pour l'autre, c'est une vaine délicatesse que d'en vouloir gêner le choix. On a dit de Socrate : « Il passa un jour et une nuit *en* une si « profonde méditation qu'il se tint toujours *dans* une même « place. » M. Patru a également dit : « Ce cher parent fut heureux « *dans* sa naissance, *dans* son mariage, *en* ses enfants, *en* ses em- « plois. » Fénelon (dans son livre de *l'Existence de Dieu*) s'est exprimé en ces termes : « Un danseur de corde ne fait que vouloir : et « à l'instant les esprits coulent avec impétuosité, tantôt *dans* cer- « tains nerfs et tantôt *en* d'autres. » Enfin Boileau a dit, faisant la peinture d'un jeune homme :

Est vain *dans* ses discours, volage *en* ses desirs.

(*L'Art poétique*, chant III.)

Et que l'on ne pense pas que si cet écrivain n'a pas répété *dans* ce n'est que par la contrainte de la mesure; en effet s'il l'eût voulu il l'eût pu sans peine en disant, comme l'a remarqué Ménage: Léger *DANS* ses desirs.

En marque aussi la durée; on dit : *EN* une heure, *EN* peu de temps, *EN* mille ans; alors *en* répond à la question *EN* combien de temps? *Dans* indique l'époque où une chose aura lieu : *DANS* une heure, *DANS* peu de temps, *DANS* mille ans; et en cette signification *dans* répond à la question *quand*?

Ainsi on dira : « Il arrivera *en* trois jours, » pour signifier qu'il

emploiera trois jours entiers pour sa route; et : « Il arrivera *dans* « trois jours, » pour faire entendre simplement qu'il s'écoulera trois jours avant que son arrivée ait lieu.

Il y a également une distinction à faire dans l'emploi des prépositions *EN, DANS, A*. Dire d'une personne qu'elle est *EN* ville, c'est dire qu'elle n'est pas chez elle; dire qu'elle est *DANS* la ville, c'est dire qu'elle n'est pas hors de la ville; enfin dire qu'elle est *A* la ville, c'est dire seulement qu'elle a la ville pour séjour.

(Le P. Bouhours, page 93 de ses *Rein.* — Restaut, page 393.)

De même *EN* campagne sert à signifier qu'on est en mouvement, qu'on est en marche, hors de chez soi; et c'est dans ce sens qu'on dit que les troupes sont *EN* campagne, comme on dit : « Il a mis « ses amis, il a mis bien des gens *en* campagne. » (*L'Académie.*) — *Être à la campagne* signifie qu'on a les champs pour séjour.

De cette distinction entre ces deux expressions, *EN* campagne et *A* la campagne, M. Chapsal (dans le *Manuel des amateurs de la langue française*, 3^e numéro) conclut que l'on doit dire d'un négociant qui a quitté la ville pour ses plaisirs : « Il est à la cam- « pagne; » et au contraire que si ce négociant est sorti de la ville pour ses affaires, s'il est en voyage, on doit dire : « Ce négociant « est *en* campagne. »

En s'emploie avec plusieurs verbes, et en change la signification. Exemples :

« Des malheureux qui se sont attiré leur infortune par une mauvaise conduite ont tort de *s'en* prendre aux autres. » C'est-à-dire, d'imputer aux autres leur infortune.

« Après plusieurs explications on *en* vint aux reproches, ensuite aux menaces, et enfin aux coups. » C'est-à-dire, on poussa l'aigreur de la conversation jusqu'aux reproches. etc.

« Ils ne *s'en* tinrent pas là; ils conservèrent l'un contre l'autre une haine implacable. » C'est-à-dire, ils ne se contentèrent pas de s'être querellés et battus, etc.

« Les gens qui se noient *se prennent* à tout ce qu'ils trouvent. » C'est-à-dire, s'attachent, etc.

« Après s'être occupés de choses indifférentes ils *vinrent* à parler des écrivains du siècle de Louis XIV, et tous furent d'avis, etc. » C'est-à-dire, ils s'entretinrent des écrivains, etc.

« Ils *tinrent* à leur opinion et la motivèrent. » C'est-à-dire, ils restèrent attachés à leur opinion.

(Le Dictionnaire de l'Académie. — Wailly, page 286.)

— Dans ces phrases, *en* n'est plus une préposition, mais bien plutôt un pronom qui indique toujours une idée sous-entendue, comme les explications données ici en

font foi. Voyez encore ce qui a été dit sur *s'en aller* (tome I^{er}, pages 528 et suivantes) A. L.

En s'emploie sans relation à aucune chose exprimée, ni sous-entendue, mais seulement par une certaine redondance que l'usage a autorisée et rendue élégante : « Il *en* est de cela comme de la « plupart des choses du monde. » (L'Académie.)

Il faut avoir soin dans l'emploi de la préposition *A* d'éviter une locution qui est certainement vicieuse, quoiqu'elle se trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Quand on dit : « Ce bataillon viendra de « sept à huit heures, il est composé de sept à huit cents hommes, » on s'exprime correctement, et la préposition *à* est bien employée, parce que de *sept à huit heures*, il y a un intervalle ou une heure divisible en plusieurs minutes; de *sept à huit cents hommes*, il y a une centaine divisible en unités.

Mais dans cette phrase du *Dictionnaire de l'Académie* : « Il y « avait sept à huit personnes dans cette assemblée, » *à* est mal employé.

En effet, une personne n'est pas divisible en plusieurs parties, de sorte qu'il n'y a point d'intermédiaire, d'intervalle entre une et deux personnes, entre sept et huit personnes. Il peut y avoir dans une assemblée *sept* ou *huit personnes*; mais le bon usage, celui qu'avouent la raison et les bons écrivains, n'autorisera jamais à dire : *sept à huit personnes*.

(M. Lemare, page 154.)

Racine, La Fontaine et Bernardin de Saint-Pierre viennent fortifier cette décision; le premier a dit dans une de ses lettres à Boileau : « On a tué ou pris aux Allemands sept à huit cents « hommes; » La Fontaine (*Amours de Psyché*) : « Les deux jeunes « bergères assises voyaient à dix pas d'elles cinq ou six chèvres; » et Bernardin de Saint-Pierre (*Études de la Nature*, Étude 13^e) : « Il y avait dans la maison du paysan où je logeais cinq ou six « femmes et autant d'enfants qui s'y étaient réfugiés. » La Bruyère (*Caract.*, ch. XI) : « Je suis étonné de voir jusqu'à sept ou huit « personnes se rassembler sous un même toit. »

L'Académie, en 1835, reconnaît cette règle, et l'adopte formellement. Elle admet la préposition *à* entre deux nombres qui en laissent supposer un intermédiaire : « Vingt à trente personnes; » ou bien entre deux nombres consécutifs, quand il s'agit de choses qu'on peut diviser par fractions : « Deux à trois livres de sucre. » Mais elle condamne positivement les locutions suivantes : « Cinq à six personnes; onze à douze chevaux. » Elle exige dans ce cas la particule *ou*. A. L.

Beaucoup de personnes emploient, après *dans*, l'adverbe *y* dans la même phrase; c'est une faute grossière.

L'auteur de l'*Année littéraire* la relève dans ces vers :

Mais j'aurai *dans* ces murs le tranquille avantage
D'y trouver des mortels dont je chéris la foi. (Lesuire.)

Il faut dire : *de trouver*. (Féraud, *Dict. crit.*, au mot *Dans*.)

Cette remarque toutefois ne s'applique pas à la locution *il y a*.

JUSQUE.

Préposition de lieu et de temps qui marque le terme où l'on s'arrête, et qui exige toujours à sa suite une préposition avec son complément : « *Jusque* dans les enfers. » — « *Jusque* par dessus la tête. » (L'Académie.) — « On peut dire que Henri IV fut véritablement le « héros de la France. Ses talents, ses vertus, et *jusqu'à* ses défauts, « tout, pour ainsi dire, nous appartient. » (THOMAS, *Essai sur les Éloges*.)

Il n'est pas *jusqu'aux* Quinze-Vingts
Qui de me voir n'aient envie. (L'Etoile.)

On écrit très bien *jusque* avec un *s* à la fin, avant les mots qui commencent par une voyelle. En prose, c'est l'oreille qui en décide; en poésie, c'est aussi la mesure du vers : « *Jusques* au ciel. » — « Cette nouvelle n'était pas encore venue *jusques* à nous; »

J'ai poussé la vertu *jusques* à la rudesse.
(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 2.)

. . . Percé *jusques* au fond du cœur
D'une atteinte imprévue aussi bien que mortelle.
(Corneille, *le Cid*, acte I, sc. 10.)

« C'est ainsi que la puissance divine justement irritée contre « notre orgueil le pousse *jusqu'au* néant; et que pour égaliser à ja- « mais les conditions, elle ne fait de nous tous qu'une même cen- « dre. » (BOSSUET.)

. . . . Le vrai héros, le grand homme
Déplore *jusqu'à* ses succès. . . . (Lamotte, Ode 2, liv. I.)
(Le *Dict. crit. de Féraud* et celui de Wailly.)

Il en est de même pour *grâce à*, *grâces à* :

Grâce aux Dieux, mon malheur passe mon espérance!
(Racine, *Andromaque*, acte V, sc. 5.)

Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles!
(Le même, *Phèdre*, acte I, sc. 3.)

Jusqu'à, *jusqu'aux* marque aussi quelque chose qui va au delà de l'ordinaire soit en bien, soit en mal : « Tous les pères, *jusqu'aux*

« plus graves, jouent avec leurs enfants. » (Le *Dictionnaire de l'Académie*.)

Jusque suivi de *là* adverbe prend toujours le trait d'union : « Ils en vinrent *jusque-là*, qu'on crut qu'ils allaient se battre. » (Même autorité.)

MALGRÉ.

Malgré régit les noms sans le secours d'une autre préposition : « Les mariages qui se font, *malgré* père et mère sont punis par l'exhérédation. » — « Il est sorti *malgré* la grêle *malgré* la pluie. » (Le *Dictionnaire de l'Académie*.)

J'ai servi *malgré* moi d'interprète à ses larmes.

(Racine, *Phèdre*, acte IV, sc. 1.)

« *Malgré* plusieurs avantages, le roi de Pologne désespérait de prendre la ville. » (VOLTAIRE.)

Malgré que n'est plus d'usage qu'avec le verbe *avoir*, précédé de la préposition EN; en effet, *malgré que* veut dire *mauvais gré que*, *quelque mauvais gré que*; ainsi *malgré que j'en AIE*, *malgré que j'en EUSSE*, veut dire *mauvais gré que j'en AIE*, *quelque mauvais gré que j'en EUSSE* : construction qui ne peut avoir lieu avec tout autre verbe.

Malgré que je fasse, *malgré que je sois*, ne doivent donc pas se dire. Il faut remplacer *malgré* par *quoique*, *bien que*, et dire : *quoique je fasse*, *bien que je sois*. (Richelet, Féraud et les Grammairiens modernes.)

PAR.

Nous avons parlé de l'emploi de cette préposition au régime des verbes, article XIV, p. 598.

PARMI.

Cette préposition est composée de *par* et de l'ancien nom MI, qui signifie *milieu*. Elle produit dans la phrase le même effet qu'y produiraient les quatre mots *par le milieu de*.

Parmi ne s'emploie qu'avec un nom pluriel indéfini, indéterminé, qui signifie plus de deux, ou avec un singulier collectif : *PARMI les hommes*; *PARMI le peuple*. — « *Parmi* de grandes vertus il y a souvent de grands défauts. » (L'Académie, au mot *Parmi*.)

Il faut *parmi le monde* une vertu traitable;

A force de sagesse on peut être blâmable.

(Molière, *le Misanthrope*, acte I, sc. 1.)

« Le mérite de la bonté est d'être bon *parmi* les méchants. » (MARMONTEL.) — « *Parmi* la foule innombrable de ceux qui ont été loués, où trouverons-nous des hommes comme Socrate, et des panégyristes comme Platon. » (THOMAS, *Essai sur les Éloges*, ch. IX.) — « *Parmi* les nations de l'Europe, la guerre, au bout de quelques années, rend le vainqueur presque aussi malheureux que le vaincu. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XIV*.)

Rien n'empêche non plus de dire avec Boileau (Épître V) :

Que crois-tu qu'Alexandre, en ravageant la terre,
Cherche *parmi* l'horreur, le tumulte et la guerre?

Avec Voltaire (dans la *Henriade*, ch. V) :

Parmi ce bruit confus de plaintes, de clameurs,
Henri, vous répandez de véritables pleurs.

Et dans *Mérope* (act. III, sc. 5) :

Il y porta la flamme, et *parmi* le carnage,
Parmi les traits, le feu, le trouble, le pillage.....

Parce que tout ce qui donne une idée de confusion donne aussi une idée de multitude, et que rien n'est moins défini que la multitude.

D'après cela, il y a un solécisme dans ce vers de Racine :

Mais *parmi* ce plaisir, quel chagrin me dévore?

(*Britannicus*, acte II, sc. 6.)

Et dans celui-ci de Corneille (*Polyeucte*, acte I, sc. 3) :

Parmi ce grand amour que j'avais pour Sévère.

Car ces mots *ce plaisir*, *ce grand amour* excluent toute idée collective, et sont réduits à l'unité.

On s'exprimerait également mal si l'on disait : *parmi les deux frères*, *parmi les trois*; parce que le nombre *deux*, et même le nombre *trois*, ne sont pas indéfinis, ils ne présentent pas l'idée d'une multitude. Dans ce cas la préposition *entre* est le mot propre.

(L'Académie, au mot *Parmi*.)

Parmi s'est employé autrefois comme adverbe. La Fontaine Pluche l'ont employé de la sorte.

Ces deux emplois sont beaux : mais je voudrais, *parmi*,
Quelque doux et discret ami.

(La Fontaine, fable de *l'Ours et l'Amateur des Jardins*.)

« Donner aux poulets un nombre de grains avec quelques charçons mêlés *parmi*. » (PLUCHE.)

Présentement cette tournure de phrase n'est plus en usage.

(Féraud, au mot *Parmi*.)